



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/02/16

Reçu en Préfecture le : 23/02/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 22 février 2016**  
**D - 2016/70**

***Aujourd'hui 22 février 2016, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

Interruption de séance de 15h12 à 15h20

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET, *Mr Nicolas BRUGERE présent jusqu'à 15h30, Mr Jacques COLOMBIER présent jusqu'à 15h50 et Mme Virginie CALMELS présente jusqu'à 16h*

**Excusés :**

Madame Brigitte COLLET, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Sandrine RENO, Monsieur Yassine LOUIMI

## **Cité du vin. Avenant au marché d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la réalisation de la Cité des Civilisations du vin, la Ville de Bordeaux, Maître d'ouvrage, a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) à l'agence Magali Films (marché n°2012-377) pour la coordination des productions audiovisuelles et multimédias, au terme d'une procédure adaptée (article 30 du code des marchés publics).

En effet, sur les 10 000 m<sup>2</sup> de surface utile du bâtiment, plus du tiers est consacré à un parcours permanent qui présente près de 150 programmes audiovisuels et multimédia, et environ 1 500 m<sup>2</sup> sont réservés à des espaces commerciaux (restaurant panoramique, boutique de vin, bar à vin, boutique de produits dérivés...).

Pour tenir compte de certaines évolutions du volet audiovisuel et multimédia et au projet de Compagnon de visite (CdV), il est proposé d'ajuster les prestations de cet AMO, dont le périmètre d'intervention a été impacté, conformément aux détails suivants :

### Marché n° 2012-377 – Agence Magali Films

- La création d'une nomenclature exhaustive des programmes audiovisuels et multimédias
- La complexité particulière des procédures de livraison des programmes due à la technologie spécifique du Compagnon de visite (CDV)
- La précision tardive de la charte graphique par la Direction artistique, multipliant les interventions de Magali Films auprès des producteurs
- L'absence de la maîtrise d'œuvre à certains visionnages nécessitant la définition d'autres processus de travail
- Les reprises de programmes liées à la découverte de problèmes de conception le cas échéant
- La coordination traductions / CdV y compris pour le lot 19, hors du périmètre d'intervention de Magali Films

	Montant en € HT	%
Montant initial du marché	199 960,00	
Avenant n°1	20 000,00	
Montant du présent avenant	15 000,00	
Nouveau montant du marché	234 960,00	17,5%

Le montant de cet avenant est inclus dans le budget prévisionnel recalé de l'opération (81,1 M€ HT), et n'a donc pas d'incidence sur le coût global de l'opération.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, après avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 3 février 2016, à signer l'avenant correspondant au marché précité en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget en cours, rubrique 95, Article 2313.

**ADOpte A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 février 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**